

BQ, 14 décembre 2012



Ⓢ **PPL maintien juridictions de proximité / adoption** : Le Parlement a définitivement adopté mercredi soir, par un vote à l'unanimité de l'Assemblée nationale, la proposition de loi du président de la commission des Lois du Sénat Jean-Pierre SUEUR prévoyant le report au 1^{er} janvier 2015 de la suppression des juridictions de proximité, initialement programmée au 1^{er} janvier 2013 (cf. "BQ" du 30 octobre).